CODE PRODUIT : R486

R486A – CACES® Plates-formes Elévatrices MobiLes de Personnes

FORDELIA, votre formation notre métier

Objectifs de la formation

S'assurer des connaissances THEORIQUE et SAVOIR FAIRE pour être capable de conduire et d'utiliser une PEMP dans le respect des règles de sécurité.
Satisfaire aux évaluations des tests CACES® PEMP pour la/les catégorie(s) concernée(s)

Public Visé

Toute personne de plus de 18 ans (ou moins sous conditions) appelée à manipuler une PEMP dans la/les catégorie(s) concernée(s).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Le CACES® seul ne suffit pas. L'employeur doit délivrer une autorisation de conduite, au vu :
→ De l'aptitude médicale délivrée par le service de santé au travail,
→ De la connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le site d'utilisation.
→ Du CACES® délivré par un organisme agréé

Objectifs pédagogiques

connaître rôles et responsabilités des différents acteurs de la prévention
identifier les différentes catégories de PEMP
- connaître les règles de circulation des différentes PEMP
- connaître les différentes sources d'énergie et leur secteur d'utilisation
- connaître les opérations de prise de poste
- exploitation des PEMP : conduite et manœuvres
- connaître les opérations de fin de poste et de maintenance

Méthodes et moyens pédagogiques

THEORIE individualisée réalisée sur ordinateur à l'aide d'un powerpoint
Plateau technique (installations, équipements surfaces et matériels) pour mises en situation pratiques conforme à la R486A
Support pédagogique remis aux stagiaires : Livre de formation PEMP
Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
Organisation par ateliers thématiques

Lieu de réalisation :

Nos locaux à FEVES sauf indications autres

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur qualifié par GLOBAL, notre organisme certificateur CACES®.

Pré Requis

- Comprendre le français.
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail),

Pour répondre aux exigences de la R486A, nous vous informons que le candidat sera pris en photo et que cette dernière sera apposée sur son CACES®.

Equipement de protection individuelle

Merci de vous présenter avec vos EPI :
- chaussures de sécurité ou coques,
- gants de protection,
- tenue de travail adaptée
- 1 gilet réfléchissant
- 1 harnais de sécurité équipé d'une longe
- 1 casque de sécurité avec jugulaire
- de quoi prendre des notes (papier – crayon),
- votre pièce d'identité

Parcours pédagogique

Formation THEORIE :
- Connaissances générales
- Rôles et responsabilités des différents acteurs prévention/sécurité
- Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisations courantes
- Identifier les postes de commande, les différents organes de service et dispositifs
- Comprendre la stabilité des PEMP
- Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir
- Entretien : savoir détecter les principales anomalies

Formation PRATIQUE (SAVOIR FAIRE) :
- Prise de poste / Adéquation
- Mise en place utilisation/ conduite et manœuvres sur PEMP type 1A
- Conduite et manœuvre sur PEMP type 3A
- Fin de poste / maintenance

LES DIFFERENTES CATEGORIES

Catégorie A
PEMP du groupe A, de type 1 ou 3

Catégorie B
PEMP du groupe B, de type 1 or 3

Catégorie C : Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B
Déplacement, chargement / déchargement, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production (porte-engins), pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.

Méthodes et modalités d'évaluation – Validation de la formation

A l'issue de la formation une évaluation de la THEORIE (100 questions à 1 point) ainsi qu'une évaluation PRATIQUE selon le référentiel en vigueur seront réalisées.

La réussite aux deux épreuves (validation si plus de 70 points sur 100) permettra de délivrer un Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) Plate-forme Elévatrice Mobiles de Personnel conforme à la R486A de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

Modalités d'Accessibilité

Notre centre est accessible aux personnes à mobilité réduite.
Pour plus d'information contactez notre référent handicap au 03.87.61.11.26

Actualisation des connaissances :

Le stagiaire doit actualiser ses connaissances chaque fois que nécessaire selon le code du travail.
Selon le R486A : Tout conducteur d'une PEMP doit, au moins tous les 5 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire et repasser les épreuves théoriques et pratiques d'évaluation pour obtenir un nouveau CACES® de la catégorie de PEMP qu'il utilise.

Durée

Variable selon le niveau du candidat et le nombre de catégories à préparer
Minimum : **1 jr – 7 Heures**
Maximum : **4 jrs – 28 Heures**

Effectif

En fonction des moyens mis à disposition
Minimum : **4 personnes**
Maximum : **6 unités de test par testeur**

Tarifs

Inter coût participant – **nous contacter**
Intra coût par jour – **nous contacter**

NOS POINTS FORTS :

- La fréquence des dates proposées. 1 session toutes les semaines
- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF),
- Avec le CACES® délivré, nous adressons une autorisation de conduite pré-remplie à compléter par l'employeur
- Une équipe à votre écoute pour trouver la solution adaptée à votre besoin